

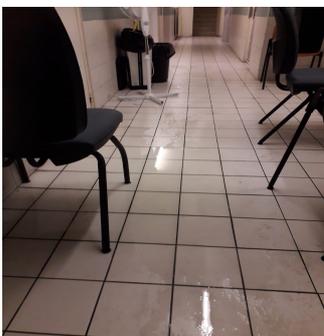


Syndicat local **FO Justice** PREJ Béziers

INSALUBRITÉ GRANDISSANTE AU TJ DE MONTPELLIER

Depuis la reprise des missions d'extractions judiciaires par le ministère de la justice sur notre région Occitanie, **FO Justice** n'a eu de cesse de lutter pour l'amélioration des conditions de travail des Équipes de Sécurité Pénitentiaire. Nous avons revendiqué à de multiples reprises de meilleures conditions d'hygiène et de sécurité pour tous les sites professionnels afin de permettre au personnel pénitentiaire d'exercer pleinement sa mission dans de bonnes conditions.

La quasi-totalité des témoignages et sollicitations de notre organisation syndicale mettent notamment en exergue le local dédiée au personnel d'escorte du tribunal judiciaire de Montpellier par son insalubrité. Dernièrement, mardi 28 juin 2022, des problèmes techniques ont obligé les ESP à travailler en continu les pieds dans les eaux usées qui avaient débordé des toilettes et inondé le local, à quoi s'était ajouté une pluie d'eau tout aussi insalubre provenant du plafond fissuré, ruisselant sur du matériel électrique !!



Pour **FO Justice**, il y a urgence de mettre en œuvre des mesures rapides et efficaces en matière de prévention sanitaire et sécuritaire compte tenu du cumul d'éléments défavorables. La rénovation de la salle du personnel devient urgente pour rendre fonctionnelles et surtout respectables les conditions d'hygiène et d'accueil de l'ensemble des forces de l'ordre, mais aussi de la population pénale.

Pour autant, force est de constater que les conditions de vie au travail ne font pas l'objet d'une attention prioritaire de la part des autorités malgré les nombreuses sollicitations. Pour notre organisation syndicale personne ne peut s'en désintéresser et continuer à ignorer les risques encourus.

FO Justice salut le dévouement de l'ensemble des ESP qui se sont vu imposer des conditions de travail dégradantes et indignes. Sans action de nos dirigeants, nous prendrons toutes les dispositions nécessaires face à cette situation honteuse et inadmissible. Nous confions les suites aux élus **FO Justice** du CHSCTD.

29/06/22

Bureau Local PREJ Béziers

DISP FO Justice